



Compte-rendu atelier V4 :

Atelier élus : Le développement local et ses enjeux. Le Territoire de projet, outil de la stratégie territoriale (2)

[Présentation >>](#)

Animation : Michael RESTIER, Directeur, ANPP - Territoires de projet

Intervenants :

Christine LAVERDET, Présidente du Conseil de développement du PETR Figeac

Alain HÉBERT, Vice-président du PETR Figeac

Le développement local ne peut s'opérer correctement sans ingénierie, ni concertation de l'ensemble des acteurs locaux. Cette ingénierie spécifique, qualifiée du développement local et des transitions, répond à une demande spécifique d'élaboration de la stratégie territoriale, de mise en cohérence, de coordination des politiques publiques, avec une approche transversale. Elle peut être qualifiée d'ingénierie d'animation et financière. Son financement doit être perçue comme un investissement et non une charge pour les collectivités. Elle est indispensable pour relever le défi de la transition écologique. Il est bien question d'une branche spécifique de la fonction publique territoriale. Les élus ne la perçoivent pas toujours bien. Elle est pourtant essentielle dans l'animation du processus de participation au sein du territoire.

La question de la participation est également au cœur de la manière dont le déploiement des politiques publiques doit aujourd'hui être penser, sans remettre en cause la question de la démocratie représentative. L'élu doit penser la participation, en précisant les attendus et le niveau de mobilisation, sans oublier de l'évaluer et restituer. Il existe plusieurs niveaux de participation :

- La simple information du public : énoncer et expliquer les orientations (mise en valeur de l'action des pouvoirs publics)
- L'éducation : faire comprendre au public le choix des pouvoirs publics compte-tenu des contraintes
- L'information rétroaction : susciter des réactions sur une action pour valider les options retenues
- La consultation : recueillir les suggestions, les critiques sur des projets, évaluer les réactions avant d'effectuer
- La co-élaboration : élaborer une solution en collaboration directe avec les acteurs concernés et partenaires
- La codécision : partage de la décision avec les intervenants concernés (négociations et accords avec les intérêts différents et parfois opposés)

Points soulevés

- Prendre en considération une concertation continue du développement local
- Être vigilant dans la restitution des travaux, car la concertation est bénévole
- Ne pas hésiter à se former aux techniques d'animation
- Prévoir de solliciter l'ensemble des strates et catégories de la population, dont les jeunes
- Penser à mobiliser dans le format, le lieu, l'horaire et les outils en fonction des cibles
- Une composition d'un Conseil de développement idéale n'existe pas, et une recherche d'une représentation par collège d'acteurs est certes louable, mais animé un réseau de membres actifs est un objectif pertinent
- Veiller naturellement à respecter la parité dans les instances de concertation
- Expliquer que le temps entre la concertation et de mise en œuvre n'est pas le même
- Privilégier des instances de concertation à la capacité d'autosaisine
- Rendre les participants "acteurs actifs", voire ambassadeurs du territoire
- Accepter que la concertation prenne du temps, et être le théâtre de confrontations d'idées